

Rapport de la Commission Poêle Chaud

Préavis 40/25

Lors de la séance du 1^{er} avril 2025 avec Messieurs Bernard Henrioux, municipal et Thierry Nydegger du bureau Schenk, tous les points importants du dossier ont été analysés avec soin et répondent complètement à nos attentes.

A travers le préavis, nous souhaitons garantir la durabilité à long terme de l'ouvrage et des activités sur l'alpage de la Dôle. L'accès à l'eau est un facteur essentiel en permettant l'estivage du bétail, cet alpage soutient l'économie locale et favorise les circuits courts. Ce pâturage est également une destination prisée pour les randonnées attirant les habitants de la région charmés par un loisir en pleine nature accessible gratuit et offrant un panorama magnifique. De plus, ce chalet représente un patrimoine culturel architectural, de tradition ancienne qu'il est essentiel de préserver. Les subventions importantes que la Confédération et le Canton sont prêts à octroyer renforcent encore la légitimité de cette démarche.

En conclusion, la Commission propose d'accorder à la Municipalité, un crédit de Frs. 255'200.- sous déduction de la participation du Canton et de la Confédération à venir dans le cadre des subventions en faveur des améliorations foncières.

Pour la Commission

Jacques Pelichet

Michel Lambelet

Thomas Dislich

Boris Lerch

Yves-André Fasel

